

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

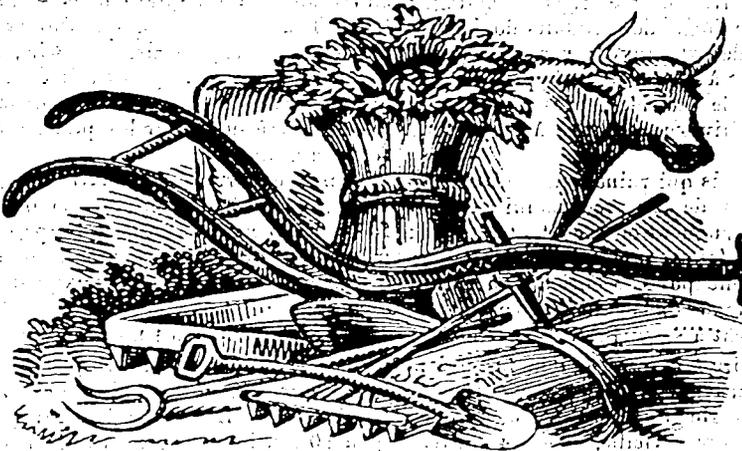
Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jedis

Editeur-Propriétaire
FIRMIN H. PROULX

A qui toutes lettres concernant l'administration de la *Gazette* et les demandes pour abonnement devront être adressées franco.

L'abonnement est de \$1 par an, payable d'avance. On ne s'abonne pas pour moins d'une année.

L'avis de discontinuation doit être donné par écrit à ce Bureau un mois d'avance. Les arrérages devront avoir été payés, sans quoi l'abonnement sera censé continuer, malgré le refus de la *Gazette*.



Rédacteur

J. D. SCHMOUTH

Toutes lettres, correspondances, concernant la Rédaction, devront être directement adressées au Rédacteur.

ANNONCES :

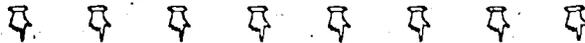
1ère insertion, 10 cts. la ligne; 2me insertion, etc. 5 cts. par ligne.

Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Que ceux qui désirent s'adresser aux cultivateurs annoncent dans notre *Gazette* agricole.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

AVIS



MM. les abonnés retardataires trouveront dans le numéro 49 de la *Gazette*, le compte de ce qu'ils nous doivent. Le paiement immédiat de ces comptes nous permettrait de faire des changements nécessaires à la *Gazette des Campagnes*. Un délai est absolument impossible, surtout de la part de ceux qui nous doivent plusieurs années d'abonnement.

On pourrait aussi ajouter à ce compte le prix d'abonnement pour l'année qui vient de commencer.



SOMMAIRE.

Causerie Agricole : Nécessité d'une forte production d'engrais.

Revue de la Semaine : Anniversaire de la prise de Rome par les Piémontais. — Miracle, liquéfaction du sang de St. Janvier à Naples. — Persécution religieuse en Allemagne, en Suisse. — Nouvelles de France. — Elections aux Etats-Unis. — Troubles à Manitoba. — Législature de Québec et la loi des élections.

Sujets divers : Immigration d'ouvriers français. — Convention Agricole. — Progrès agricole à Ontario. — L'Épizootie à Montréal. — Les composants. — Chassis et cloches en papier imperméable. — Intelligence du cheval.

Economie domestique : Lessive. — Miso au bleu. — Manière de sécher et de plier le linge.

Petite Chronique : Pêche au marouin. — Bois de construction à Stanfold, etc.

Recettes : Pour guérir l'épizootie. — Tuyaux de poêles engorgés par la suie.

CAUSERIE AGRICOLE

NECESSITÉ D'UNE FORTE PRODUCTION D'ENGRAIS.

La terre ne peut donner qu'autant qu'on lui restitue les éléments fécondants enlevés par chaque récolte. Ce principe, que nous avons souvent énoncé, est la base de toute bonne culture. En effet, c'est de lui que dépend en majeure partie la conservation de la fécondité du sol, et l'abondance des produits, et c'est parce qu'il a été trop longtemps oublié que nos terres se sont appauvries.

Cependant il est bien peu de cultivateurs qui ne reconnaissent la nécessité des fumures. Tous savent que les engrais ont d'admirables effets sur la production; on en a la preuve dans le soin qu'ils apportent à la fertilisation des terrains destinés à la culture des patates et des racines alimentaires. Sur les sables où l'on a l'habitude de planter des patates dans nos localités, les fumures se succèdent avec une extrême rapidité, on fume tous les deux ans, quelquefois même tous les ans.

Malheureusement, à part ces sables, on engraisse rarement les sols cultivés, d'immenses étendues de terres sont cultivées pendant de longues années en céréales sans recevoir l'engrais dont elles auraient tant besoin. Aussi il faut voir avec quelle rapidité elles s'appauvrissent et combien les produits diminuent.

Il est temps que ce système de culture cesse si nous ne voulons pas que notre richesse agricole soit anéantie. Il n'a déjà que trop longtemps duré, et nous ne craignons pas nous tromper en disant qu'il est en partie la cause du dépeuplement de nos campagnes et même de nos villes.

Plus la terre s'appauvrit, plus les récoltes diminuent. Le cultivateur n'obtenant que de faibles produits économise autant que possible pour ne pas s'endetter. Il économise sur la nourriture et plus encore sur les gages de ses ouvriers. Ceux-ci vivent misérablement avec les petits salaires qu'ils reçoivent et après avoir souffert mille privations, le décou-

agement les pousse à s'expatrier pour aller chercher, chez nos voisins plus riches, le morceau de pain qui leur fait souvent défaut dans leur propre patrie.

Il n'y a pas de culture plus dispendieuse que la culture sans engrais. Qu'un sol soit pauvre ou qu'il soit riche, il demande toujours les mêmes travaux ; ce sont les mêmes labours, les mêmes hersages, les mêmes dépenses d'ensemencement et presque les mêmes frais de récolte et de battage ; mais si la terre est riche, elle donne des produits doubles de ceux qu'elle fournit lorsqu'elle est pauvre ; par conséquent quand le minot de blé revient à un écu dans le premier cas il revient à une piastre dans le second. Après cela peut-on s'étonner si la richesse du cultivateur diminue à mesure que ses produits s'affaiblissent ?

Oui c'est le manque d'engrais qui ruine notre culture, on retire sans cesse des produits de la terre sans lui rien restituer et quand les récoltes manquent on se contente de dire : *la terre est fatiguée, il faut la laisser reposer*, alors on l'abandonne à elle-même pour qu'elle puisse s'enrichir au moyen des principes fertilisants contenus dans l'air et des déjections que de rares animaux déposent à sa surface.

Ce repos n'est pas nécessaire à la terre, et il ne fait qu'appauvrir de plus en plus le cultivateur. Dans les vieux pays, en Angleterre, en Ecosse, en Belgique, en Allemagne, en France, la terre est beaucoup plus vieille, elle est cultivée depuis des siècles et elle nourrit encore des populations nombreuses et riches. En Canada le sol n'est cultivé que depuis un peu plus d'un siècle et cependant il est devenu si pauvre que nos compatriotes sont forcés de s'expatrier pour chercher fortune ailleurs. Si la diminution des récoltes provenait de la fatigue ou de la vieillesse de la terre, il y aurait longtemps que l'Europe serait devenue un désert et pourtant c'est le contraire qui est arrivé.

Avec le temps, les procédés cultureux se sont améliorés, au moyen des engrais, la terre s'est enrichie et est devenue plus productive, à tel point que malgré l'immense augmentation de la population, on trouve encore dans certaines années une bonne quantité de produits agricoles à exporter. En Canada, au contraire, le sol vient à peine d'être livré à la culture, et cependant il ne peut nourrir qu'une population clairsemée qui demande à l'importation une partie de ses moyens de subsistance.

D'où vient donc cette différence ? Uniquement du mode de culture. Dans les pays de l'Europe cités plus haut, on emploie tous les ans d'immenses quantités d'engrais ; tandis qu'ici on laisse la terre s'épuiser. Voilà tout le secret de leurs succès et de nos revers.

Une terre bien cultivée, bien pourvue de substances fertilisantes ne se fatigue jamais, ne vieillit pas. Tous les ans d'abondantes récoltes viennent payer au centuple les sueurs et les sacrifices de l'agriculteur. Ce spectacle n'aura-t-il pas le pouvoir de faire réfléchir les possesseurs du sol canadien ? Ceux-ci comprendront-ils enfin les immenses avantages qu'ils retireraient de l'emploi des fumures ?

Il y a déjà plusieurs années que les hommes de progrès travaillent à l'amélioration de notre culture nationale et tous ont reconnu que le meilleur et peut-être l'unique moyen d'obtenir cette amélioration c'est l'emploi de fortes fumures. Ils n'ont rien épargné pour faire adopter leurs enseignements de tous les cultivateurs, livres, journaux, primes, causeries publiques tout a été mis en œuvre ; combien en est-il qui sont entrés dans la voie du progrès, qui ont amélioré leur système de culture ? Il y a sans doute de nombreuses exceptions, mais nous pouvons dire que la majorité des cultivateurs canadiens est encore attachés aux errements de la

routine et marche à grands pas vers la ruine et la misère.

Mais quelle est donc la raison de cette opposition, pour ainsi dire générale, à des enseignements dont l'efficacité est si bien appuyée par les succès des diverses cultures européennes ? Pourquoi l'emploi des engrais est-il encore si restreint, malgré leur efficacité si bien reconnue ?

Ces questions nous les avons adressées maintes fois aux cultivateurs avec lesquels nous sommes en rapports journaliers. Tous admettent que le fumier est le seul moyen d'enrichir leurs terres, mais, disent-ils, nous n'en avons pas en quantité suffisante ; après avoir donné aux champs à patates et aux jardins les fumiers dont ils ont besoin, il ne nous en reste que très-peu pour les prairies et pas du tout pour nos terres à grains.

Ainsi, les terres s'appauvrissent, la culture devient ruineuse, parce que la production des engrais n'est pas assez forte. Eh bien, nous allons proposer aujourd'hui quelques moyens de produire assez de fumier pour tous les besoins des cultures mêmes les plus exigeantes, et cela sans dépense aucune.

Nous avons d'abord les fumiers de ferme ; il faut en augmenter la quantité. On sait que depuis quelques années surtout la production de la viande est devenue une spéculation très-lucrative. La viande de bœuf, par exemple, se vend jusqu'à 10 centins et même 15 centins la livre lorsqu'elle est de première qualité, tendre et très-grasse. L'engraissement des bœufs serait donc une excellente spéculation à introduire dans nos cultures ; car, au lieu de vendre les grains et les fourrages sur les marchés, on les transformerait en viande et tout en faisant des profits élevés, on obtiendrait en sus une forte production de fumier. Mais, sans se livrer à l'engraissement des animaux, il est encore très-facile d'augmenter les engrais. Pour cela, il suffit de recueillir toutes les déjections des bestiaux et de les bien conserver jusqu'au moment de leur emploi. Généralement on ramasse assez complètement les déjections solides, mais presque partout on laisse perdre les déjections liquides, les urines. Pourtant, ces urines sont très-riches, elles sont les engrais les plus convenables pour les prairies et employées en arrosements, elles favorisent plus la végétation du foin qu'un poids double de fumier solide.

En outre, après avoir recueilli tant bien que mal les déjections solides des animaux, on les abandonne à elles-mêmes, on les laisse exposés aux lavages des pluies et à l'évaporation solaire. Ainsi abandonnés, le fumier chauffe fortement, se décompose et à la fin de l'été il nous reste à peine la moitié de ce que nous avions obtenu pendant l'hiver. En adoptant de meilleurs procédés de conservation, en empêchant les pluies de le laver, et en le soustrayant à l'action des rayons solaires, on doublerait donc la quantité de fumier applicable à la culture.

Mais en dehors du fumier de ferme qui appelle de pressantes améliorations, n'y a-t-il pas d'autres engrais que nous pourrions employer avec profit pour la fertilisation des terres ? Oui, nous avons sous la main un immense approvisionnement de matières fertilisantes, incomparablement plus riches que le fumier de ferme et nous n'en profitons pas. Sa production ne nous coûte rien, il nous embarrasse même et nous prenons tous les moyens possibles de le faire disparaître. Nous avons nommé *l'engrais humain*.

Le perdre, c'est diminuer notre ration de pain quotidien. En Canada, l'engrais humain convenablement utilisé pourrait féconder 250,000 arpents de terre. Un million d'habitants fournissent 500,000 tonnes d'engrais représentant 14 millions de minots de blé. Voilà une valeur fertilisante de

près de 20 millions de piastres. Cessons donc de la gaspiller. Dans nos terres depuis si longtemps appauvries par le manque d'engrais, faisons ce que pratiquent déjà les habitants de la fertile Belgique. Comme eux, sachons nous placer au-dessus d'un mesquin préjugé de répugnance et soyons convaincus que l'engrais humain est une des sources principales de la prospérité publique et du bien-être individuel.

Nous voyons déjà nombre d'esprits étroits sourire de pitié et de dédain à ce conseil. A ces esprits rétrocis nous n'avons qu'un mot à dire : Tous ceux qui aiment vraiment leur famille et leur sol natal ne doivent négliger aucune occasion d'améliorer l'héritage paternel et d'enrichir leur patrie.

Ce n'est pas tout, nous avons encore d'autres sources de richesse que nous négligeons avec autant d'insouciance que l'engrais humain. Ainsi, nous perdons les os, les cendres, la suie, les eaux de lavage, les débris de cuisine, les balayures de granges et de fenils qui représenteraient au bout de l'année une quantité d'engrais très considérable.

Ah ! ne nous plaignons pas de manquer de fumier. Ce n'est pas le fumier qui manque, c'est l'homme qui ne prend pas la peine de se baisser pour le recueillir.

Il y aurait partout un moyen de faire cesser cet état de chose. Ce moyen est bien simple. Que les Sociétés d'agriculture se mettent à la tête du mouvement ; qu'elles abandonnent cette apathie, cette inertie qui a arrêté jusqu'à présent notre progrès agricole, qu'elles accordent des récompenses aux cultivateurs qui produisent le plus d'engrais et qui utilisent le plus complètement les déchets de toutes sortes qui se font dans une culture.

Jusqu'à présent, les concours tenus sous les auspices des sociétés d'agriculture n'ont pas tenu ce qu'ils promettaient et leur influence a été presque nulle sur l'amélioration de l'industrie agricole. En général les terres ne sont pas mieux cultivées qu'il y a vingt ans ; à part quelques troupeaux réellement remarquables, mais très-peu nombreux, nos diverses espèces animales ont gardé tous leurs défauts, et la fertilité de notre sol n'a pas augmenté, que disons-nous, elle n'a fait que dégénérer en une stérilité des plus alarmantes.

A quoi devons-nous donc attribuer cet insuccès général ? A l'ignorance de la plupart des directeurs des sociétés d'agriculture. Dans les concours, on se contente de donner des primes à quelques animaux plus ou moins perfectionnés, à quelques sacs de grains, de racines, ou d'autres produits, à quelques arpents de bonne terre ; mais on n'a jamais encouragé efficacement la véritable amélioration de la terre, on n'a pas attaqué le mal dans sa racine, on n'a jamais poussé à la production des engrais.

Ce ne sont pas les beaux produits, les épis pleins, les grains bien nourris, les prairies bien fournies, ni les animaux bien gras que l'en doit primer, ils ne sont que la conséquence de l'amélioration du sol, c'est celle-ci, c'est une forte production d'engrais qui devrait être admise dans les concours, et tant que ce principe ne sera pas reconnu et pratiqué, l'amélioration de notre culture sera nulle.

REVUE DE LA SEMAINE

Dans notre numéro du 26 septembre, nous annoncions l'anniversaire de la prise de Rome par les Piémontais ; mais le manque de renseignements nous a fait remettre jusqu'à ce jour les détails des fêtes et des réjouissances auxquelles s'est livrée la tourbe révolutionnaire.

Quelques jours avant le fameux anniversaire, l'impiété et la Révolution, triomphantes à Rome depuis deux ans, vou-

lant insulter à la douleur du Saint-Père, se préparaient à fêter dignement l'infamie de la Porte Pia. Les proclamations placardées au coin de toutes les rues de la Ville, les adresses et les discours, rien ne manquait pour réchauffer le zèle des envahisseurs. Tout cela a eu un excellent effet sur la canaille qui ne désire rien tant que de parcourir les rues en vociférant et d'aller brailler sous les fenêtres du Vatican.

Mais les vrais Romains, pensant à la douleur de leur bon Père, se renfermèrent chez eux et unirent leurs prières à celles de toute la chrétienté en faveur du triomphe définitif de l'Eglise.

Le 20 au soir, il y eut des processions et des illuminations, mais les unes et les autres furent très-maigres. O'ost à peine si une centaine de résidences particulières furent illuminées. Pendant la nuit des bandes de brigands commandés par Tognetti, le frère de ce Tognetti guillotiné pour avoir fait sauter une caserne en 1867, vinrent sous les fenêtres du Saint-Père crier : *Mort au Pape, mort à la religion.*

Le Saint Père, en entendant ces vociférations, leva le yeux au ciel, mais aussitôt, puisant dans sa foi un nouveau courage, il continua à parler aux personnes qui l'entouraient sans que sa voix trahit l'émotion de son âme.

La veille de cet anniversaire d'iniquités, Naples a vu se renouveler le miracle de la liquéfaction du sang de St. Janvier comme au mois de mai dernier.

Ce miracle est constaté par tous les journaux de l'Italie, même par les publications les plus impies. Une foule immense s'est réunie dans la chapelle, le clergé en tête. La sainte relique fut retirée de son étui, le sang était durci et paraissait noir.

On commença une fervente prière pendant qu'on plaçait d'autres reliques de St. Janvier près de la première. Après 20 minutes d'invocation, le sang commença à se liquéfier et on donna le signal du miracle qui fut accueilli avec une émotion indescriptible.

Le lendemain au matin, l'église était rempli comme la veille, le sang était durci comme au moment où l'on avait exposé la relique, le soir précédent. Après 8 minutes de prière, le miracle se renouvela et fut visible à tout le monde pendant tout le reste de la journée.

Le Commandant militaire de la ville, un des rares officiers d'une piété et d'un mérite distingués, ordonna, suivant un antique usage, de tirer les canons de la forteresse et du port, au bruit desquels se mêlait le son des cloches de toute la ville.

— La persécution religieuse en Allemagne est plus active que jamais : Bismarck n'en veut pas seulement aux jésuites, il menace tout ce qui est catholique dans l'empire allemand.

Les Jésuites sont chassés ; les Rédemptoristes sont chassés ; les Frères de la doctrine chrétienne ne sont tolérés qu'à la condition de cesser toute correspondance avec leur supérieur général ; les fonctionnaires publics catholiques sont destitués ; les simples citoyens même vivent dans de continuelles alarmes. Ils s'attendent aux plus dures destinées. Quant au gouvernement, la raison qu'il donne de ces rigueurs, c'est que le clergé catholique est l'ennemi de l'empire allemand.

Cette hypocrisie du gouvernement prussien saute aux yeux de tout le monde. Non, le clergé catholique n'est pas l'ennemi de l'empire ; il en est même le principal appui, et si les désastres viennent fondre sur ce gouvernement impie et persécuteur, ils ne seront amenés que par les outrages que subissent les citoyens allemands de la part de Bismarck.

La fidélité du clergé catholique est parfaitement prouvée

par la belle réponse du prince-évêque de Breslau aux accusations portées contre lui par le chancelier prussien.

“ Depuis plus de vingt ans, a-t-il dit, l'Eglise et le gouvernement prussien avaient vécu en paix, au grand avantage de la monarchie qui prépara, dans cette période, l'unification de l'Allemagne. Que reproche-t-on aux catholiques, qu'on vient de dénoncer aujourd'hui, presque à l'égal des partisans de l'Internationale et de la Commune ? “ Puis le vénéré prélat a protesté de l'obéissance et du dévouement de tout le clergé catholique au souverain, aux lois, aux institutions du pays. “ C'est notre devoir, a-t-il repris, d'obéir à l'autorité établie par Dieu, d'honorer et de respecter l'empereur et roi. ”

Remarquons le contraste, il est tout à l'avantage des catholiques, on les persécute, ils s'affermissent dans leur foi, mais ne recourent pas à la révolte pour faire triompher leur cause, ils font acte de soumission à l'autorité établie.

C'est toujours la même histoire, des persécutions dont l'Eglise de Jésus-Christ a souffert depuis son berceau jusqu'à nos jours. Les Empereurs romains jetaient les chrétiens aux lions, Henri VIII les pendait, la Révolution française les guillotinaient, la Prusse les chasse, l'Italie les pille ; mais eux, confiants dans la justice de leur cause et dans les promesses éternelles de Jésus-Christ, souffrent en silence et prient pour leurs bourreaux.

Mais M. de Bismarck ne gagnera pas beaucoup à cette persécution ; car si nous en croyons la *Liberta*, dont le témoignage n'est pas suspect, elle soulève l'indignation de tous les honnêtes gens. Ce journal avertit même le chancelier prussien que bon nombre de libéraux sont révoltés de ces indignités.

— Si de la Prusse, nous passons en Suisse, nous voyons encore l'impiété s'attaquer au catholicisme. C'est le Conseil de Genève qui bat la marche dans cette œuvre d'iniquités. Il s'arroge tout simplement le droit de destituer l'évêque catholique de cette ville, Monseigneur Mermillod.

Le digne prélat exerce ses fonctions depuis sept à huit ans et personne ne songeait à l'en empêcher, quand tout-à-coup les incrédules et les protestants, devenus de grands théologiens, ont voulu lui interdire les fonctions épiscopales et l'obliger à se contenter du titre et des fonctions de curé de Genève. Mgr. Mermillod refusa de reconnaître la compétence du Conseil dans cette affaire purement religieuse et répondit qu'il ne dépendait que du Saint-Siège.

Pour le punir, de cette ferme attitude, le Conseil a décidé de ne plus reconnaître à Mgr. Mermillod la qualité de curé de la communauté catholique et de suspendre le traitement de 10,000 francs, dont il jouit, jusqu'à ce qu'il se soumette ; on même temps, il lui interdit les fonctions épiscopales et celles de vicair-général.

Comme de juste tout l'épiscopat suisse a protesté contre cette iniquité, et offre sa sympathie au courageux prélat, le fidèle défenseur du Saint-Siège. Il est plus que probable que le Conseil ne tiendra aucun compte de cette protestation et qu'il fera exécuter sa décision ; mais le vénéré prélat n'en aura pas moins fait son devoir et ce sera une nouvelle gloire ajoutée à toutes celles qui le distinguent déjà.

— Nous ne savons pas si le gouvernement français commence à comprendre enfin combien il a perdu dans l'opinion publique en laissant se consommer les iniquités prémontaises, combien il a faussé les tendances du peuple français en laissant ruiner la papauté, comme il l'a fait pendant les deux dernières années ; toujours est-il que depuis le commencement de septembre, il semble vouloir se rapprocher du Saint-Siège. En conséquence, son ambassadeur auprès de la cour romaine, le comte de Bourgoing, a dû arriver à Rome,

le 25 ou le 26 du mois dernier et on assure qu'il lui a été donné instruction de maintenir, avec le Saint-Siège, les relations les plus amicales.

D'un autre côté, le Conseil Municipal de Rome ayant voulu placer sur la ville Médecis, qui appartient à la France, une inscription rappelant le procès et la condamnation de Galilée devant l'Inquisition romaine, M. Fournier, ambassadeur français à la cour piémontaise, s'y opposa et il n'a fait que son devoir. En effet, cette inscription n'était que la consécration des mensonges lancés par les incrédules contre les juges qui condamnèrent Galilée comme hérétique, et la France ne pouvait pas permettre cette iniquité. Galilée ne fut pas condamné comme savant, mais parce qu'il avait voulu se faire théologien et avait prétendu trouver des erreurs dans les livres saints. L'Inquisition ne pouvait laisser cette hérésie subsister, condamna Galilée, et fit brûler son livre. Les ennemis de la Religion, toujours hypocrites comme à l'ordinaire, prétendirent que c'était le système de Galilée qui avait été condamné malgré les preuves du contraire ; ce mensonge subsista jusqu'à nos jours. En Canada, même, certains hommes, soi-disant instruits, ont ajouté foi à cette fausseté et sont convaincus que Galilée a été sacrifié à une haine aveugle.

C'était pour perpétuer ce mensonge que la Municipalité de Rome désirait placer son inscription sur les murs de la villa Médecis. M. Fournier en fut averti, aussitôt il se rendit chez M. Venturini et lui intima que le gouvernement français ne pouvait pas permettre que ce projet fut mis à exécution, parce que le Pape pourrait se sentir blessé, et qu'il pourrait croire à la complicité de la France. M. Venturini répondit que la junta municipale avait donné l'ordre, et qu'elle seule pouvait le révoquer.

Non content de cette réponse, l'ambassadeur se rendit chez le préfet de Rome et lui fit connaître son désir. Celui-ci céda avec répugnance et lui dit :

“ Nous vous reconnaissons parfaitement le droit de propriété à la Villa Médecis, mais par contre nous nous réservons le droit d'exproprier et la villa Médecis et tout ce que possède à Rome le gouvernement français. ”

Voilà au moins un franc avertissement, le gouvernement français doit maintenant reconnaître qu'il n'a pas gagné beaucoup à laisser faire la canaille piémontaise.

Les dernières dépêches télégraphiques nous annoncent que la France est à la veille de nouveaux troubles. Il ne s'agit de rien moins qu'un complot bonapartiste. Les amis de Napoléon, l'ex-empereur, ne peuvent se consoler d'avoir perdu le pouvoir et voudraient le reprendre par tous les moyens quels qu'ils fussent, ils ne reculeraient pas même devant une révolution.

Le Prince Napoléon s'était mis à la tête des partisans bonapartistes et le mouvement allait éclater lorsque le gouvernement en fut averti et intima au Prince d'avoir à quitter la France dans les vingt quatre heures, celui-ci refusa d'abord, mais il dut céder et fut reconduit à la frontière par les agents du gouvernement.

— Les Etats-Unis sont en pleine fièvre électorale, et déjà il est tout probable que Grant le candidat républicain l'emportera sur M. Greeley soutenu par les démocrates et les mécontents. La votation a eu lieu dans cinq à six Etats et tous ont donné une forte majorité à Grant. En Pensylvanie sa majorité a été de 30,000 voix, dans l'Ohio, elle a été de 18,000, dans l'Indiana de 5,000, dans le Nebraska de 5,000, et dans l'Iowa de 50,000.

Ces résultats auront une influence marquée sur le succès final de la campagne présidentielle. Les amis de Greeley

commencent même à l'abandonner et les démocrates voyant le succès impossible voteront pour O'Connor et les républicains retourneront à Grant dont ils s'étaient séparés lors de la convention de Baltimore.

— Les dernières nouvelles de Manitoba ne sont pas des plus rassurantes. Les orangistes s'y livrent à toutes sortes de brigandage et le gouvernement est sans force pour arrêter cette canaille.

“ S'il y a un temps pour se taire, dit un correspondant de Manitoba, il y en a un pour parler, et je crois le moment arrivé pour tous les hommes honnêtes, de la Province d'élever fortement la voix et d'exiger protection.

“ Depuis deux ans, nous souffrons ici un état de choses littéralement intolérable; et qu'attend-on pour y mettre fin ?

“ Afin de laisser au gouvernement le temps de s'organiser et dans le but surtout de faire cesser les hurlements sauvages de cette tourbe d'agitateurs étrangers, le peuple de Manitoba s'est résigné au silence en face souvent des injustices les plus révoltantes. Il a sacrifié des hommes qui s'étaient sacrifiés pour lui et pour la défense de ses droits. Il a vu rester impunis les violences et les crimes de toutes sortes.

“ Cependant le peuple s'est tu, dans l'espoir qu'après avoir souffert toutes ces humiliations, l'autorité prendrait enfin le dessus, rendrait justice aux bons et couvrirait de sa protection, non pas précisément les faibles, mais des hommes qui consentaient à s'effacer pour éloigner tout ce qu'on regardait comme un obstacle au bon fonctionnement du nouveau régime. J'espère bien que le gouvernement ne voudra pas nous faire le reproche de l'avoir un seul jour embarrassé dans sa marche.

“ La question est de savoir combien de temps encore il nous faudra attendre pour que la cause de l'ordre et de la paix publique trouve enfin des défenseurs énergiques et sérieux.”

— On annonce comme certain qu'une des premières questions dont s'occupera la Législature Provinciale, pendant la session prochaine qui doit s'ouvrir le 7 novembre, sera une loi nouvelle sur les élections. L'opinion publique demande à grands cris une réforme. La corruption électorale est telle aujourd'hui qu'elle est dégénérée en véritable fléau. Pour parler juste, ce ne sont pas les électeurs qui choisissent leurs candidats, c'est la cabale, c'est l'argent, ce sont les boisons fortes qui l'emportent. Espérons que notre Gouvernement local verra enfin ce mal et qu'il prendra les moyens d'y remédier d'une manière efficace.

Convention Agricole--Progrès agricole à Ontario

Nos lecteurs liront sans doute avec plaisir les remarques faites il y a quelque temps par M. P. B. Benoit, M. C. C., et M. Thos. White, à l'exposition de Montarville.

Parlant de la nécessité d'une Convention agricole, voici ce que dit M. Benoit :

“ Toutes les autres professions se réunissent pour se protéger mutuellement : les médecins, les avocats, et, lors de la dernière session du Parlement, à Ottawa, tous les barbiers ont tenu une convention, mais les agriculteurs, les hommes les plus importants du pays, ne se sont pas réunis.

“ L'agriculture a été négligée dans le passé, mais maintenant on fait des améliorations et le meilleur moyen d'exécuter ces changements est de former une convention agricole.

“ Les sujets les plus importants qui doivent attirer l'attention des cultivateurs sont les sociétés d'agriculture, le fonctionnement des départements d'agriculture fédérale et local, le conseil agricole, l'éducation agricole, les collèges agricoles-vétérinaires, les journaux agricoles, les pamphlets, les clubs agri-

coles, les bibliothèques, les musées, les lectures, les fermes-modèles, les lois municipales et les abus préjudiciables à l'agriculture, l'Homestead Law, la protection et les marchés, l'élevage du bétail, les fromageries, le drainage, l'affermage, l'immigration, le crédit agricole et les capitaux, la subdivision de la propriété, voitures, le reboisement, l'empierrement des chemins, les voitures, l'essai des machines, l'engrais et les amendements, les constructions rurales, la comptabilité, la stabilisation perpétuelle, les amidonneries, la betterave à sucre, la main-d'œuvre et les heures du travail, l'industrie agricole, etc., etc.

“ Ainsi, l'on verrait l'importance et l'étendue des questions qui seraient discutées devant ce corps.

“ J'ai la ferme espérance que cette idée aura sa réalisation et que l'automne prochain, à l'exhibition provinciale, quand les cultivateurs de toute la province se réuniront à Montréal ou à Québec, il y aura une assemblée de quatre à cinq cents.”

M. Thos. White prit ensuite la parole et donna un aperçu du progrès agricole opéré depuis quelques années dans le Haut-Canada :

“ Les progrès de cette province que je suis fier de vous signaler renferment une grande leçon pour les cultivateurs du Canada. Au commencement, les fermiers de cette dernière province étaient dans un état voisin de la misère ; leurs fermes furent hypothéquées, les champs qu'ils cultivaient ne leur donnaient qu'une pauvre récolte et plusieurs d'entre eux furent obligés d'abandonner leur pays. Aujourd'hui il s'opère un grand changement. Aucune classe du continent américain n'est plus prospère que la classe des cultivateurs d'Ontario. Leurs fermes ont été bien cultivées et aujourd'hui, ils sont dans l'aisance, capables d'envoyer leurs enfants dans les collèges. Pourquoi ce changement ? Parce qu'ils ont appris qu'il existe des lois concernant les terres, que l'on ne peut violer sans nuire à nos propres intérêts. Ils avaient tous appris que l'on doit rendre au sol ce qu'on lui enlève si nous voulons qu'il produise ; comme nous devons nourrir les animaux ou les hommes, si nous voulons qu'ils travaillent. Ainsi, le champ où l'on a semé du grain doit être converti en pâturages ou planté de légumineuses. Je recommande aux cultivateurs de la province de Québec d'étudier cette question, ils en retireront un immense profit.

“ Je suis heureux, continue-t-il, de voir que tous les ans l'on prend un plus grand intérêt à l'agriculture. Ces exhibitions sont la preuve de cette amélioration. J'ai la confiance que l'on supportera plus qu'autrefois l'établissement de sociétés agricoles et d'associations de fermiers dans cette province, où l'on discuterait des sujets pratiques. Je n'ai aucun doute que si ce projet réussit, il en sera des cultivateurs d'ici comme de ceux d'Ontario.”

Immigration d'ouvriers français

Nous apprenons que plusieurs centaines d'immigrants lorrains et alsaciens, ouvriers en tous genres, s'embarqueront prochainement pour le Canada. Nous croyons que les propriétaires d'établissements industriels qui ont besoin de main-d'œuvre, feraient bien de faire connaître au bureau de l'agriculture quels sont les ouvriers dont ils ont besoin, le salaire qu'ils veulent donner et le nombre qu'ils peuvent employer. Il vient aussi plusieurs garçons boulangers : on sait que les boulangers français jouissent d'une réputation bien méritée ; il serait donc avantageux de s'assurer de leurs services. Il vient en outre une centaine d'excellents domestiques pour les maisons de ville et de cultivateurs. En s'adressant au bureau de l'agriculture, on pourra ainsi s'assurer de leurs bons offices. — *Canadien*.

L'épizootie

Depuis sept à huit jours une épidémie s'est déclarée parmi les chevaux à Montréal. Elle a fait de tels progrès que la très-grande majorité de ces animaux sont malades. Hier surtout les rues étaient désertes et ne l'on voyait qu'à de rares intervalles un petit nombre de voitures faisant les trajets accoutumés. Il était presque impossible de se procurer des voitures pour trans-

porter le bois de chauffage, mouvoir les marchandises, etc. Les étables du Grand Tronc sont restées fermées, en sorte que le frot destiné au chemin de fer est resté à s'accumuler dans les entrepôts.

La compagnie des chars urbains a cessé le service ce matin, plus de cent de ses chevaux étant atteints de l'épidémie.

Les rues présentent aujourd'hui un aspect absolument désert et il faut chercher longtemps pour trouver un cocher.

La maladie est appelée par les médecins vétérinaires *influenza epizootique*. On la croit produite par les mauvais temps des deux derniers mois.

Dès qu'il est atteint, l'animal change à vue d'œil d'apparence. Il a mal à la gorge, les glandes s'enflent, il perd l'appétit, il souffre d'une toux douloureuse, son pouls bat plus vite, sa respiration s'accélère, ses yeux deviennent ternes et il s'échappe de ses narines une substance jaunâtre.

Dès que ces symptômes se produisent, il faut s'abstenir d'exposer le cheval à l'humidité, ou du moins le couvrir de chaudes couvertes. La nourriture doit être légère et succulente, telle par exemple du gruau de farine d'avoine, de l'orge ou de l'avoine bouillie, des carottes, des pommes, etc.

La maladie prise à point et traitée avec soin n'est pas généralement mortelle, mais la moindre négligence pourrait être fatale. Nous savons qu'un bon nombre de chevaux sont déjà morts, surtout de ceux appartenant à la classe pauvre, ce qui est encore plus malheureux puisque les moyens d'existence manquent au moment où ils vont être plus nécessaires.

Il doit y avoir aujourd'hui plus de mille chevaux atteints de la maladie en ville. Elle se répand aussi dans les campagnes d'alentour.

Nous donnons ces renseignements de bonne heure, espérant qu'ils seront utiles. — *Le Nouveau-Monde*.

Les composts

La chute des feuilles annonce la fin de la sève et de la végétation. Elle prévient aussi de l'arrivée prochaine de la saison morte et rigoureuse.

Le cultivateur doit-il rester inactif et sommeiller comme la nature? Non sans doute; de même que les ouvriers des professions industrielles préparent l'hiver les matériaux pour élever des constructions au printemps, de même aussi le cultivateur doit en préparer de bons pour construire le bel édifice de l'agriculture, qui demeurera impérissable.

Les agriculteurs, en général, reconnaissent que les engrais naturels sont insuffisants pour faire prospérer les divers produits du sol; ils ont par conséquent dû rechercher les moyens artificiels et industriels pour leur venir en aide.

Il serait opportun alors de faire usage des composts, engrais à bon marché et très-actifs, pour les jardins, les prairies naturelles et artificielles, les vignes et les arbres à fruits. On a recherché le moyen de les appliquer sur une plus large échelle, afin que, réunis aux fumiers naturels, ils puissent devenir suffisants au sol des céréales. On peut donner à ces derniers le nom de *composts* de deuxième classe. Ces composts sont à la vérité moins actifs, mais ils se présentent en plus grande abondance que ceux de la première. Pour les obtenir, il suffit de piquer tous les ans et de mettre en tas les extrémités des pièces de terre aboutissant à un fossé dont l'assolement n'est pas en céréales; il est utile alors de faire couper les haies, afin de pouvoir mélanger les gazons, les feuillages et les vases provenant du recouvrement des fossés. Si l'on veut obtenir un effet plus actif, on devra mélanger, avant le tassement, quelques pouces de fumier d'étable dans une faible proportion. Ainsi, avec de la bonne terre mélangée de feuillages, du gazon, de la vase des fossés, le tout livré à la fermentation pendant l'hiver, on obtiendra de cette façon une masse de composts rendus sur les lieux, pouvant être employés en avril ou mai, époque des semailles des récoltes sarclées.

Il ne faut pas confondre cette bonne méthode d'utiliser des bras inactifs avec l'usage routinier d'attendre aux semailles, époque où l'on est très-occupé, pour transporter quelques terres qui n'ont pas été vivifiées par l'air et le soleil.

Ces deux façons d'agir n'ont pas plus de ressemblance que

l'eau et le vin.

Par le procédé que j'indique, on fait double besogne en utilisant un temps perdu. — F. PASSER.

Châssis et cloches en papier imperméable

M. Sisley communique à la *Revue Horticole* de France une petite note qui nous paraît de nature à intéresser nos lecteurs. La voici :

« Une propriété singulière dont jouit le bichromate de potasse, et dont l'industrie commence à peine à s'emparer, c'est de rendre insolubles dans l'eau les colles fortes et les gélatines.

« D'où résulte cette propriété que du papier, des étoffes de coton, de lin ou de soie, une fois enduites de cette colle, rendues insolubles, sont complètement imperméables.

« Pour insolubiliser la colle forte ou la gélatine, il suffit d'ajouter à l'eau qui la tient en dissolution une partie de bichromate de potasse pour cinquante parties de colle ou de gélatine, au moment de s'en servir, et d'opérer en pleine lumière.

« Les Japonais fabriquent leurs parapluies avec du papier préparé par ce procédé. Nous pourrions, je m'imagine, utiliser cette découverte en horticulture pour fabriquer des châssis et des cloches économiques en papier pour couche-chaudes. »

Intelligence du cheval

On a dit quelque part que chez nous les éleveurs ne vouent pas à leurs animaux cette attention, cette amitié que leur accordent ceux de beaucoup d'autres contrées. C'est là évidemment l'un des leviers qui manquent encore à l'amélioration des races.

Si l'on se rendait mieux compte combien un animal, le cheval surtout, peut être doué d'intelligence, on ne verrait pas si souvent brutaliser ces pauvres bêtes, et l'amélioration de nos races d'animaux y gagnerait considérablement.

Voici un fait curieux qui prouve que le cheval est une bête non-seulement intelligente, mais encore raisonnable et pensante. Le fait curieux en question a toute l'authenticité désirable, car la localité et les noms propres sont cités pour que l'on puisse en contrôler l'exactitude.

En 1850, un cheval breton, appelé *Lapin*, appartenant à M. Laveurs, entrepreneur des travaux de la ligne du chemin de fer de Lyon, sur la section de Lanthénay, près Dijon, était employé comme lanceur sur un chantier aux wagons. On sait que ce travail, aussi dangereux pour le cheval que pour le conducteur, exige des deux parts autant d'énergie que d'intelligence.

Le nommé Joseph, charretier-lanceur par profession, ivrogne par habitude, s'étant un jour enivré, avait laissé sa raison au fond de son verre et perdu l'usage de ses jambes. Vouloir, avec cette obstination qui n'appartient qu'à l'ivrogne, continuer son service, il avait déjà lancé quelques wagons, s'accrochant pour ainsi dire à son cheval, lorsqu'il déboucha contre une des traverses soutenant le rail et tomba sur la voie, décrochant heureusement dans sa chute la chaîne qui rend le cheval solidaire du wagon. Prompt comme l'éclair, l'animal saisit son conducteur sur les reins par sa chemise et sa blouse, et, sautant hors de la voie, arracha ainsi ce malheureux à une mort certaine. Ce fait, presque incroyable, s'est passé en présence de plus de trois cents individus, ouvriers, manœuvres ou employés.

On a célébré bien longtemps, sur tous les chantiers de la ligne, les hauts faits de *Lapin*, et les ivrognes faisaient haut leur partie dans ce concert de louanges.

Le propriétaire, M. Laveurs, voulant épargner à *Lapin* une mort honteuse de la main de l'équarisseur, l'a placé dans sa ferme de Montigny-sur-Loing, près Fontainebleau, où il jouit en paix d'une retraite honorablement gagnée, méditant, au milieu des gras pâturages, sur la vérité de ce dicton populaire qui affirme qu'un bienfait n'est jamais perdu.

N'est-ce pas une action véritablement humaine que celle de ce cheval qui, appréciant le danger et comprenant pour son conducteur l'impossibilité de l'éviter, le saisit à belles dents pour l'arracher à la mort? Dans cette action nous trouvons

toutes les facultés qui constituent l'entendement : mémoire, conception, réflexion, spontanéité d'action.

(La Feuille du cultivateur)

Un fait à l'appui de ce qui vient d'être cité est arrivé à Québec il y a quelques jours. Jeudi soir, 10 octobre, comme un des chars urbains passait par la rue St. Pierre, le conducteur fut surpris de voir les chevaux s'arrêter tout à coup et refuser d'avancer malgré les instances et les coups de fouet de la part du conducteur. Il faisait alors très noir. Le conducteur descendit et alla voir ce qui en était. Il trouva un homme complètement ivre, couché en travers des lisses. Sans cet arrêt, le malheureux ivrogne eut été infailliblement broyé.

ECONOMIE DOMESTIQUE

Lessive

La lessive a pour but de laver à la fois et à peu de frais une grande quantité de linge.

Il y a plusieurs manières de faire la lessive : celle à la cendre de bois qu'on coule à la main au moyen d'un cuvier, d'une chaudière pleine sur du feu et de cendre, et pour laquelle les procédés varient dans leur exécution selon les pays, et celle au moyen des appareils ou buanderie à la vapeur et des cristaux de soude ou des sels de soude.

Je me bornerai à dire ici qu'on peut faire la lessive avec la cendre de tous les bois ; celle d'arbre fruitiers, de chêne, de frêne, d'orme, de charme est la meilleure ; la cendre de bois blanc tient une seconde ligne, à l'exception cependant de la cendre de sapin qui tient peut-être le premier rang ; la cendre de châtaigner tache le linge, il faut, avant de l'employer, la laver, c'est-à-dire la mettre pendant quatre heures dans un baquet avec de l'eau qu'on jette et qu'on renouvelle plusieurs fois ; l'action de cette cendre est d'ailleurs moins énergique que celle des autres espèces. La cendre d'aune donne une lessive noire, qui tache, celle de bryère ou d'ajonc est très-mauvaise. La cendre de plantes en végétation ou de fanees de plantes et celle de sarment de vigne ont une action énergique. La cendre recuite, c'est-à-dire qui a longtemps séjourné dans un foyer, vaut mieux que la cendre nouvelle, parce qu'elle contient moins de charbon et de corps étrangers.

Mise au bleu

Lorsque le linge est lavé il faut le mettre au bleu. L'eau de puits qui contient un peu de chaux, convient mieux que l'eau de rivière. Du bleu, étant soigneusement enveloppé au moyen d'une bonne ligature en forme de nouet, dans un linge de tissu serré, ou dans une bonne flanelle, on le fait dissoudre dans de l'eau et on y trempe morceau par morceau le linge qu'on veut mettre au bleu, en ayant soin de bien le tordre en l'en sortant, on ajoute du bleu à l'eau à mesure qu'elle se décolore, le bleu étant absorbé par le linge.

Il faut étendre le linge à mesure qu'on le met au bleu, faute de ce soin, l'eau de bleu s'écoule dans certaines parties plus que dans d'autres, et le linge au lieu d'être d'une teinte égale, se trouve rayé ou plus bleu dans un endroit que dans l'autre.

On ne doit pas mettre assez de bleu sur le linge, pour qu'on le voie de cette couleur, mais seulement pour en rendre la blancheur plus éclatante.

Lorsque le linge est sec, il faut l'envelopper avec soin pour éviter tout accident qui pourrait le salir avant de le repasser.

De la manière de sécher et de plier le linge

Il ne faut pas faire sécher entièrement le linge la première fois qu'on l'étend ; il vaut mieux l'enlever des cordes à moitié sec, et le *tabler*, comme je vais l'expliquer, soit pour le repasser, soit pour l'empiler, afin qu'il se déride et prenne un bon pli.

Si le linge qui doit être repassé ne peut pas l'être tout de suite, il faut le laisser entièrement sécher, le retirer des cordes et l'envelopper avec soin pour qu'il ne jaunisse pas.

Les draps doivent être étirés dans le sens de l'ourlet et pliés par la lisière, on étire aussi les serviettes et on les plie en trois par l'ourlet. Tout le linge doit être plié à l'envers. Pour l'empiler, on ne le plie pas entièrement, c'est-à-dire comme il doit l'être pour le ranger dans les armoires. On le met sur une table, et on le charge de poids posés sur une planche. C'est ce qu'on nomme *tabler*. On le laisse ainsi de dix à quinze heures ; après quoi, sans le déplier, on l'étend de nouveau, pour achever de le faire sécher. Alors il est aussi ferme et aussi lisse que s'il avait été repassé, et on achève de le plier comme il doit l'être pour le serrer.

Si par mégarde on avait laissé le linge trop sécher, il faudrait le mouiller avant de le *tabler* ; faute de ce soin, il n'aurait jamais un bon pli, sera mou et ridé.

Lorsqu'on veut le repasser, il faut, quelques heures à l'avance, l'arroser, puis l'empiler, pour que l'humidité pénètre partout également. S'il n'est pas mouillé et *tablé* avec soin, il est beaucoup plus difficile à repasser, et l'ouvrière emploie beaucoup plus de temps à chaque pièce pour la détirer et la mouiller, pendant que ses fers chauffent inutilement.

Chaque espèce de linge doit être classée avant le repassage, afin qu'il soit possible de repasser à la suite l'une de l'autre toutes les pièces de la même espèce. La main s'accoutume à chaque genre de travail, et on gagne beaucoup de temps.

VISITE ET RACCOMMODAGE DU LINGE.—Tout le linge, dès qu'il est essuyé, doit être passé en revue et raccommodé ; si on n'a pas eu le loisir de le faire alors, il ne faut pas négliger ce soin avant de le repasser, ou au moins de le ranger. Un bon entretien est le plus sûr moyen de prolonger longtemps sa durée.

MME. RABINET.

Petite Chronique

— Mary Butler, une robuste fermière de Jeray, Illinois, porte un défi à tous les laboureurs du pays qui se sentent de force à lutter contre elle pour un enjeu de \$100.

— La récolte des patates a manqué en Irlande. On redoute une famine sérieuse.

— Le charbon charbon coûte si cher en Angleterre que les filatures de coton de Lancashire ont réduit leurs heures de travail.

Pêche au marsouin.—La pêche au marsouin promet d'être bonne cette année, dans le bas du fleuve. Lundi dernier, la Capitaine Achille Fraser en a pris un qui mesurait 15 pieds de longueur.

Bois de construction.—M. P. Girouard, de Stanfold, a fait l'acquisition de licences d'un immense bloc de terres incultes dans Bethsiamis, au nord du fleuve, en bas de Québec. Ces terres sont couvertes de magnifiques forêts desquelles il doit tirer tous les bois de construction. Il doit y ériger des moulins et des chantiers de suite.

Album de la "Minerve"—Octobre

SOMMAIRE : Poésie, Octobre, Code Social.—Littérature : Sabre et Scalpel, Un épisode de 1837.—Esquisses Canadiennes : Sous les Bois, par Charles Aneau.—Fantaisies : Les faux-follets de la Sorcière, Après le crime, Les deuil de la vie.—Sciences sociales : Les prophéties, A propos de chat, La poésie populaire, La pêche, Le cirque à la maison, Conjectures touchant le nez.—Quadrille : Les Trois Rivières.—Modes.—Economie domestique, etc.

RECETTES

Moyen de guérir l'épistémie

Nous reproduisons du *Canadien* la recette qu'un ami lui a communiqué :

Prenez 2 livres de miel commun,
 ½ " " de fleur de soufre,

Bien mêler ces deux substances et les faire prendre au cheval 4 ou 5 fois par jour. Un chiffon entortillé au bout d'un bâton, suffit pour présenter le remède à l'animal.

Tenir le cheval chaudement, couverture, peau de mouton appliquée sous la gauche, la laine en dedans.

Supprimer complètement le foin et l'avoine, et donner exclusivement du son placé dans un auge à la portée du cheval, du grne avec de l'eau à volonté.

Tuyaux de poêles engorgés par la suie.

Il arrive assez souvent que les tuyaux de poêles, pendant la saison d'hiver, engorgés par la suie qui se dépose sur leurs parois, laissent s'échapper soit sur des tapis, soit sur des couvertures. Aussitôt que vous en apercevez, jetez du sel de table sur la partie nourcie et frottez en y mêlant du lait, renouvelez le sel après quelques instants ainsi que le lait, frottez encore et la tache aura bientôt disparu.— *Union des Cantons de l'Est.*



HOTEL DU GOUVERNEMENT

Ottawa, Mercredi, le 2ème jour d'octobre 1872.

PRESENT :

SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL EN CONSEIL.

Sur la recommandation de l'Hon. Ministre des Douanes et en vertu des dispositions de la 8ème section de l'acte 31 Vic., chap. 6, intitulé : " Acte concernant les Douanes, " il a plu à Son Excellence d'ordonner, et il est par le présent ordonné que la Baie-St. Paul, en la Province de Québec, soit et est par le présent constituée et érigée en poste de Douanes comme suc-sale du port de Québec.

JOS. O. COTÉ.

Greffier Adjoint du Conseil Privé.

Ste. Anne, 17 Octobre 1872.



DEPARTEMENT DES DOUANES

L'ESCOMPTE AUTORISÉ SUR LES ENVOIS AMERICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 11 pour cent.

R. S. M. BOUCHETTE,
Commissaire des Douanes.

L'avis ci-dessus est le seul qui devra paraître dans les journaux autorisés à le publier.

Ste. Anne, 24 oct. 1872.



HOTEL DU GOUVERNEMENT, OTTAWA

Lundi, 30ème jour de septembre 1872.

PRESENT :

SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL EN CONSEIL.

Sur la recommandation de l'Honorable Ministre des Douanes, et en vertu des dispositions de la 8ème section de l'acte 31 Vict., chap. 6, intitulé : " Acte concernant les Douanes, " il a plu à Son Excellence d'ordonner et il est par le présent ordonné, que la ville de Sherbrooke, dans la Province de Qué-

bec, soit et est par le présent constitué et érigé en poste de douane et placé sous le contrôle du percepteur des douanes au port de Coaticook.

W. A. HIMSWORTH,
Greffier du Conseil Privé.

Ste. Anne, 17 octobre 1872.



HOTEL DU GOUVERNEMENT, OTTAWA

Mardi, 10me jour de Sept. 1872.

PRESENT : SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL EN CONSEIL.

Sur la recommandation de l'Hon. Ministre des Douanes, et d'après les dispositions de la 8e section de l'acte 31 vic. chap. 6, intitulé : " Acte, concernant les Douanes, " il a plu à Son Excellence d'ordonner et il est par le présent ordonné que le port intérieur (Out port) de Peterboro, jusqu'ici sous l'inspection de Port of Hope, sera et est par le présent constitué et érigé en Port d'Entrée pour toutes les fins du dit acte.

W. A. HIMSWORTH,
Greffier du Conseil Privé.

Ste. Anne, 17 oct. 1872.



HOTEL DU GOUVERNEMENT, OTTAWA

Mercredi, le 7ème jour d'octobre 1872.

PRESENT : SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL EN CONSEIL.

Sur la recommandation de l'Honorable Ministre des Douanes, et en vertu des dispositions de la 8ème section de l'acte 31 Vic., chap. 6, intitulé : " Acte concernant les Douanes, " il a plu à Son Excellence d'ordonner, et il est, par le présent ordonné, que *South Bar*, Cap Breton, Nouvelle-Ecosse, soit et est par le présent constitué et érigé en poste de douane et placé sous le contrôle du percepteur des douanes au port Sydney.

W. A. HIMSWORTH,
Greffier du Conseil Privé.

Ste. Anne, 17 oct. 1872.



HOTEL DU GOUVERNEMENT, OTTAWA

Lundi, le 7ème jour d'octobre 1872.

PRESENT :

SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL EN CONSEIL.

Sur la recommandation de l'Hon. Ministre des Douanes, et en vertu des dispositions de la 8ème section de l'acte 31 Vic., chap. 6, intitulé : " Acte concernant les Douanes, " il a plu à Son Excellence d'ordonner et il est, par le présent ordonné, que Lardoise, en la Province de la Nouvelle-Ecosse, soit et est par le présent constituée et érigée en poste de douane et placée sous la surveillance du Collecteur des Douanes au Port d'Arichat.

W. A. HIMSWORTH,
Greffier du Conseil Privé.

Ste. Anne, 17 oct. 1872.